

Réunion plénière Belgian GAAP du mercredi 20 février 2013***Présents :***

Jan Verhoeve, président, Christine Collet, Thierry Lhoest, Catherine Dendauw, Laurence Pinte, Luc Van Brantegem, membres

Représentés par procuration :

Bruno Colmant, Guy Girouille, Hugo Van Passel, membres

Lors de cette réunion plénière relative à la législation belge, plusieurs sujets ont été examinés.

Sur la base des orientations et des notes de discussion rédigées à cet effet, la Commission a traité les sujets suivants:

- Traitement comptables des « acquisitions par étapes »;
- Traitement comptables des « cessions partielles »;
- Traitement comptable de la cotisation distincte sur les provisions pour pension constituées en interne;
- Notification de la structure d'actionnariat dans l'annexe aux comptes annuels;
- La reconnaissances des produits et charges concernant les intérêts, redevances, dividendes et tantièmes;
- L'emploi du compte subsides en capital par les grandes et très grandes associations et fondations.